



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Lutte contre l'insécurité

Question au Gouvernement n° 3210

Texte de la question

LUTTE CONTRE L'INSÉCURITÉ

M. le président. La parole est à M. Pierre-Henri Dumont.

M. Pierre-Henri Dumont. Monsieur le Premier ministre, votre ministre de l'intérieur était dimanche à Calais pour rencontrer les forces de l'ordre qui luttent contre l'immigration irrégulière. Une visite de plus d'un ministre de l'intérieur de plus, pour que, au bout du compte, rien ne change pour les habitants et les entreprises du Calais qui vivent dans l'insécurité permanente. Les passeurs ont d'ailleurs envoyé un message très clair puisque, ce même jour, 180 migrants traversaient illégalement la Manche, ce qui constitue un record. (*« Eh oui ! » sur plusieurs bancs du groupe LR.*)

Quand il s'agit de la sécurité des Français, seuls les actes importent. En cela, vous êtes comptable, monsieur le Premier ministre, du bilan catastrophique du président Macron. (*« Oh ! » sur les bancs du groupe LaREM.*)

Ces trois dernières années, l'insécurité a explosé dans notre pays. Partout l'autorité de l'État recule. Des gendarmes se font assassiner. Des bandes rivales s'échangent des rafales d'armes automatiques. Un chauffeur de bus se fait lyncher pour un ticket et trois masques. Des pompiers en intervention sont visés par des tirs d'armes à feu. Plus aucune manifestation ne se déroule sans violence. (*Exclamations persistantes sur les bancs du groupe LaREM.*)

Ces trois dernières années, le communautarisme a gangrené des pans entiers de notre pays. Le voile dans l'espace public n'est pas l'affaire du Président. Les mosquées salafistes restent ouvertes. Les 3 000 étrangers radicalisés ne sont pas expulsés. Les femmes sont exclues de certains lieux publics.

Ces trois dernières années, l'immigration est devenue hors de contrôle.

M. Raphaël Schellenberger. Aucun acte !

M. Pierre-Henri Dumont. Le nombre de titres de séjour a augmenté de 20 %. Moins de 10 % des obligations de quitter le territoire français sont exécutées. Le débat sur la politique migratoire n'a suscité qu'incompréhension, déception et désillusion.

Monsieur le Premier ministre, avec votre nomination, on promettait aux Français un changement de cap. Ce cap fut tracé le 14 juillet quand le Président de la République, en quatre-vingts minutes d'interview, a admis son échec sur la sécurité en restant muet sur le sujet. (*Exclamations sur les bancs du groupe LaREM.*)

M. Raphaël Schellenberger. Scandale !

M. Pierre-Henri Dumont. Avec Emmanuel Macron, la France s'est transformée en un pays où la violence est devenue le principal moyen d'expression, l'impunité pour les délinquants la norme et l'autorité de l'État une chimère. (*M. Marc Le Fur applaudit.*) Avez-vous, monsieur le Premier ministre, conscience de l'état de déliquescence dans lequel se trouve notre pays ? (M. Marc Le Fur applaudit.) Avez-vous conscience de l'urgence de réarmer l'État ? Allez-vous faire du rétablissement de l'autorité de l'État la priorité absolue des deux dernières années de votre quinquennat ? (Applaudissements sur les bancs du groupe LR, ainsi que parmi les députés non inscrits. – M. Meyer Habib applaudit également.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Marc Le Fur. Et le Premier ministre, répond-il de temps en temps ?

M. Gérald Darmanin, ministre de l'intérieur. Monsieur Dumont, je n'ai pas tout compris, car vous parliez très vite. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*) J'ai toutefois noté que le ton de votre question était très différent de l'accueil républicain que vous m'avez réservé lors de ma visite dans la jolie ville de Calais, lorsque vous m'avez remercié d'être venu trois jours après ma nomination. Je regrette, pour tous les habitants qui y habitent, que votre présentation de votre territoire ne soit pas plus positive. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

M. Maxime Minot. C'est petit !

M. Gérald Darmanin, ministre . Monsieur le député, nous connaissons tous deux très bien notre région, tout comme d'ailleurs ma collègue Brigitte Bourguignon. Vous avez raison sur un point : il existe à Calais un problème migratoire ancien, qui n'est bien évidemment pas dû aux Calaisiens mais pas non plus, si vous me le permettez, aux politiques menées par la République française à travers trois gouvernements successifs.

M. Fabien Di Filippo. Vous l'avez aggravé !

M. Gérald Darmanin, ministre . Il s'explique par le fait que des gens, souvent en raison de la peur, de la détresse, de la pauvreté mais aussi des trafics des passeurs comme vous le savez, veulent profiter de cet accès facile à l'Angleterre et se posent de manière tout à fait illégale sur le territoire calaisien.

Dès le lendemain de ma prise de fonction, comme vous le savez, j'ai demandé à M. le préfet du Pas-de-Calais d'ordonner une expulsion : sur les 800 migrants qui étaient revenus sur le territoire du Calais, 500 ont été évacués.

M. Pierre Cordier. Où sont-ils ?

M. Gérald Darmanin, ministre. Je me suis rendu sur place avec Mme Schiappa.

M. Fabien Di Filippo. Vous avez été à un anniversaire !

M. Gérald Darmanin, ministre . J'ai discuté non seulement avec vous mais aussi avec les policiers qui accomplissent un travail formidable et que je veux ici saluer, ainsi qu'avec la maire de Calais. J'ai fait ce qu'aucun ministre de l'intérieur n'avait fait depuis longtemps en demandant à mon homologue britannique de venir à Calais, ce qu'il a fait quarante-huit heures plus tard, afin de rendre visite aux forces de l'ordre et de travailler ensemble, non seulement pour renforcer les moyens de sécurité mais surtout pour lutter contre l'immigration illégale. Vous verrez dans quelques jours que ce n'est pas un vain mot. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et quelques bancs du groupe MODEM.*)

M. Pierre Cordier. Il ne s'agit pas de faire des visites !

M. Patrick Hetzel. Ce n'est que de la com !

Données clés

Auteur : [M. Pierre-Henri Dumont](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (7^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3210

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 juillet 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [16 juillet 2020](#)